



LIVRE BLANC

Clés et recommandations
pour une **Wallonie Plus Propre**



► SOMMAIRE

1 BE WAPP, UNE ASBL AVEC UNE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE
P4

2 RÉALISATIONS
P7

3 ÉTUDES
P11

4 CLÉS ET RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ PUBLIQUE EN WALLONIE
P13



P

RÉAMBULE

De par sa position un peu particulière, à l'intersection de préoccupations issues des secteurs privé et public, l'asbl Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre, souhaite apporter son éclairage quant aux lignes directrices à suivre pour intensifier la lutte contre la malpropreté en Wallonie.

Dans cet esprit, afin de mieux cerner la thématique de la malpropreté, Be WaPP a commandité ou participé à différentes études menées par des organismes indépendants. Les constats qui en découlent mettent en évidence qu'il est possible d'améliorer la situation existante en actionnant quelques leviers bien choisis.

Forte de cette analyse et de sa propre expérience, Be WaPP propose 10 recommandations pour une Wallonie plus propre :

- 1. Dynamiser la propreté publique au travers d'un centre de référence**
- 2. Lutter contre la malpropreté, une responsabilité partagée**
- 3. Mesurer pour optimiser**
- 4. Ancrer la propreté par l'éducation auprès des nouvelles générations**
- 5. Responsabiliser l'ensemble des gestionnaires du maintien de la propreté publique**
- 6. Généraliser l'usage d'un plan local de propreté**
- 7. Inscrire la lutte contre la malpropreté dans l'économie circulaire**
- 8. Mieux former les gardiens de la propreté publique**
- 9. Lever le sentiment d'impunité au travers d'une politique répressive efficace**
- 10. Favoriser l'innovation comme moteur de changement**

1

BE WAPP, UNE ASBL AVEC UNE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre, est une asbl créée et financée par Fost Plus¹, Fevia Wallonie² et Comeos³. Elle est le fruit d'un accord de partenariat signé le 1^{er} février 2016 entre le Ministre wallon de l'environnement et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. Au travers de la signature de cet accord, le monde des entreprises souhaite prendre ses responsabilités afin de contribuer à résoudre la problématique de la malpropreté.

Cet accord vise à **prévenir et à réduire les incivilités ayant un impact négatif sur la propreté publique et sur le cadre de vie en Wallonie**, notamment les abandons de déchets dans l'espace public. Il est fait allusion ici surtout aux déchets sauvages (déchet de petite taille qui, par l'intervention négligente de l'être humain, est jeté ou abandonné à un endroit non destiné à cet effet) et aux dépôts clandestins (abandon de déchets suite à un acte prémédité consécutif soit à la volonté d'éviter une taxe ou de ne pas utiliser les sacs payants, soit à l'ignorance des filières d'élimination ou de valorisation existantes).

« **La propreté publique est un enjeu sociétal complexe, qui nécessite l'implication et la collaboration de tous, à tous les niveaux** »

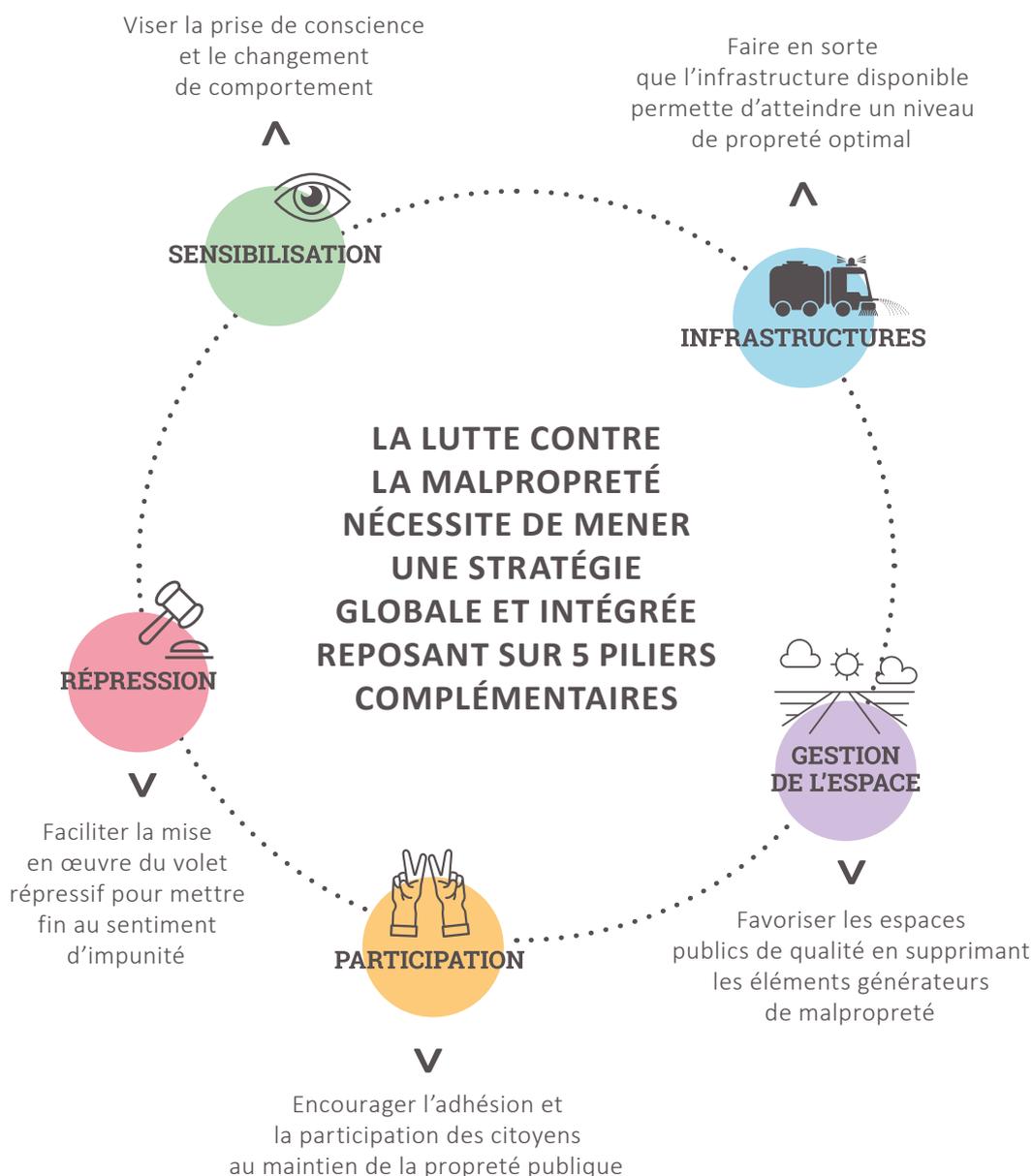
La propreté publique est un enjeu sociétal complexe, qui nécessite l'implication et la collaboration de tous, à tous les niveaux. Dans ce cadre, **Be WaPP se positionne en tant que catalyseur d'actions et en tant que partenaire de qualité de tous les acteurs locaux déjà actifs dans le domaine** (communes, intercommunales, SPW Mobilité et Infrastructures, SPW Agriculture Ressources Naturelles Environnement). Elle souhaite également initier des collaborations avec les organisations sensibles à la thématique de la propreté. On peut citer à cet égard différents acteurs tant publics (Adeps, TEC) que privés (entreprises alimentaires et de boissons, grande distribution, secteur du tourisme) avec lesquels des contacts ont déjà été établis.

Sous le label générique «Wallonie Plus Propre», Be WaPP travaille selon **un plan d'actions établi sur la base des lignes tracées dans le cahier 5 relatif à la propreté publique du Plan wallon des Déchets-Ressources**. Ce plan d'actions s'articule autour de 5 piliers – la sensibilisation, l'infrastructure, la participation, la gestion de l'espace et la répression – complétés par une approche par publics-cibles (selon l'âge, le genre, la situation sociale, le type d'habitat) et lieux-cibles (arrêts de transport en commun, rues commerçantes, écoles...).

1. Organisme en charge de la promotion, la coordination et le financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique

2. Fédération de l'industrie alimentaire wallonne

3. Fédération belge du commerce et des services



Au niveau de la **sensibilisation**, il est essentiel que les citoyens soient régulièrement sollicités, voire interpellés, afin de les inciter à changer durablement de comportement. C'est pourquoi, des campagnes régionales de communication sont régulièrement organisées afin de rappeler les règles en vigueur, les solutions proposées ainsi que les sanctions existantes. Une approche spécifique dédiée à la jeunesse est également mise en œuvre au travers d'un programme développé pour le monde scolaire qui comprend des fiches pédagogiques, des animations et un parcours de labellisation.

L'infrastructure est essentielle pour offrir aux citoyens la possibilité de se débarrasser de leurs déchets dans de bonnes conditions mais aussi pour 'nettoyer' l'espace public des déchets dont il est jonché.

« **Il faut souligner le rôle fondamental des communes qui sont en première ligne dans cette guerre menée contre la malpropreté** »



À cet égard, il faut souligner le rôle fondamental des communes qui sont en première ligne contre la malpropreté. En effet, les 262 communes de Wallonie jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la malpropreté publique en tant qu'acteur responsable du maintien de la salubrité publique mais surtout en tant qu'acteur opérationnel et d'interface auprès de la population. Elles ont notamment désigné un coordinateur propreté qui assure un relais local efficace permettant la mise en œuvre des actions initiées par Be WaPP.

Il est par ailleurs fondamental de soutenir les acteurs communaux que ce soit au travers de la mise à disposition de matériel de nettoyage ou de poubelles, ou encore en leur donnant accès à des outils innovants ou à des bonnes pratiques, voire même en les aidant à mieux se structurer.

Ce soutien aux communes est d'autant plus nécessaire qu'elles se doivent d'adopter une attitude exemplaire à l'égard de leurs citoyens aussi bien au niveau du comportement de leur personnel que de la manière dont elles remplissent leurs missions de salubrité. En effet, il faut éviter que les inciviques y trouvent une excuse pour justifier leurs propres manquements.

Ceci étant, la guerre pour la propreté ne pourra pas être gagnée qu'avec les professionnels seuls. C'est pourquoi, Be WaPP s'est donnée pour mission de co-construire une relation privilégiée avec les citoyens, le tissu associatif, le monde entrepreneurial, les écoles et tous les pans de la société qui souhaitent s'investir pour rendre le cadre de vie plus beau.

À cette fin, Be WaPP initie de grandes **opérations participatives** à l'échelle régionale (Grand Nettoyage de Printemps et Ambassadeurs de la Propreté) afin d'inciter chacun à devenir acteur du changement. Ce type d'opérations rendues possibles grâce à la mobilisation de moyens importants permet en outre aux communes de se rapprocher de leurs citoyens.

Afin de mettre sur pied ces grandes opérations et de remplir sa mission d'utilité publique, Be WaPP travaille également en étroite concertation avec l'administration régionale en charge des matières environnementales dans une volonté commune de rendre la Wallonie Plus Propre. En effet, il est important de conjuguer les moyens de Be WaPP et ceux de la Région afin d'optimiser les actions menées, tout en évitant les redondances ou encore la dispersion des moyens. Enfin, il est du ressort de l'autorité politique de mettre en place le cadre légal nécessaire afin de faciliter une **politique répressive efficace**, à laquelle Be WaPP est prête à apporter son soutien.

La lutte contre la malpropreté implique une approche globale et intégrée qui prend en compte tous les types de déchets (du plus petit au plus gros), voire même tous les types de nuisances (déjection canine, uriner sur la voie publique, tag, terrain ou immeuble à l'abandon, dégradation du mobilier urbain...). Bref, lutter contre la malpropreté implique une **gestion à 360 degrés de l'espace et du cadre de vie**.

L'objectif est clair : mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre une réduction significative de la malpropreté dans l'espace public avec, pour conséquence, une amélioration du vivre ensemble, de l'attractivité de la Région, la préservation de notre environnement et une diminution des coûts sociétaux afférents à cette problématique.

Animée par des valeurs fortes que sont **la collaboration, l'audace, l'inspiration, l'engagement et l'efficacité**, Be WaPP souhaite que son combat pour la propreté s'inscrive dans la durée car il ne pourra être gagné que si les mentalités changent durablement et que le respect de la propreté publique devienne une norme transgénérationnelle.

2

RÉALISATIONS



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Parmi toutes les activités proposées ou encadrées par Be WaPP, celle qui est de loin la plus connue est le Grand Nettoyage de Printemps.

Véritable mobilisation citoyenne, lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'environnement, le Grand Nettoyage de Printemps vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre la Wallonie plus propre. Durant 3 jours, les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent les rues, les chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que la région soit plus propre et donc plus agréable à vivre. Afin de faciliter cette grande opération de nettoyage collectif, Be WaPP centralise toute l'information relative à l'action des milliers de participants afin qu'ils ne se « marchent pas sur les pieds » grâce à une plate-forme informatique permettant à chaque participant de choisir sa zone d'action et qu'ils bénéficient d'un soutien logistique (chaque volontaire reçoit un colis comprenant une chasuble, des gants

et des sacs, ainsi qu'un manuel visant notamment à rappeler les consignes de sécurité). Les coordinateurs propreté communaux se chargent de contacter les volontaires et de garantir l'enlèvement des déchets collectés.

Cette grande action de sensibilisation est devenue en quelques années **la plus grande mobilisation citoyenne en Wallonie**. De 10.000 participants en 2015 à 162.647 participants en 2019.



Les données récoltées lors des différentes éditions du Grand Nettoyage de Printemps montrent que **ce type d'actions contribue à une amélioration significative de la propreté publique en Wallonie**.

AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ

L'engouement envers le Grand Nettoyage de Printemps est tel que certains participants ont souhaité poursuivre leur action tout au long de l'année, en devenant « Ambassadeur de la Propreté ». Leur rôle consiste à maintenir propre tout au long de l'année une rue ou un quartier qu'ils parrainent. Pour légitimer leur action, Be WaPP fournit à ces citoyens engagés du matériel afin de faciliter leur tâche: gilet fluo, brassard, gants, sacs bleus pour les PMC* et sacs transparents pour les autres déchets. Tout ce matériel comprend la mention 'Ambassadeur de la Propreté'. En échange de ce soutien, les Ambassadeurs s'engagent à respecter scrupuleusement une charte fixant une série de règles à respecter, garde-fou visant à éviter tout abus.



Organisés en équipes, ce sont principalement des particuliers qui agissent pour maintenir leurs quartiers propres. Mais les associations, écoles, entreprises et administrations publiques se mobilisent également.

À l'heure actuelle, **plus de 16.000 Ambassadeurs de la Propreté aident à maintenir une Wallonie plus propre, ce qui représente un coup de main bien apprécié par les communes.** À noter que plus de la moitié des équipes effectuent un ramassage au moins une fois par mois, voire même deux à trois fois par mois. Les principales zones nettoyées sont les voies de circulation, viennent ensuite les espaces verts, parcs publics, zones agricoles ...

Les communes se chargent de l'évacuation des déchets collectés.



JE COURS. JE MARCHE. JE RAMASSE.

Afin de répondre au souhait des sportifs de ramasser les déchets qu'ils rencontrent lorsqu'ils s'adonnent à leur passe-temps favori, Be WaPP a également lancé le concept « Je cours. Je marche. Je ramasse ».

Dans le but de soutenir les organisateurs de plogging (activité sportive combinant jogging et ramassage des déchets) et de marches Adeps qui souhaitent proposer à leurs participants une action en faveur d'une course ou d'une marche propre, **Be WaPP a mis sur pied un cadre structurel tout à fait innovant en Wallonie.**

Be WaPP a en effet développé deux sacs de ramassage en partenariat avec une entreprise wallonne. L'un, permet de stocker les déchets dans un sac doté d'une poche ventrale lors d'un plogging et l'autre, de stocker les déchets ramassés pendant une marche. Le matériel est réalisé à partir de matériaux de récupération et est confectionné dans un atelier de travail adapté.



JE RAMASSE.

WALLONIEPLUSPROPRE.BE



Be WaPP met également à la disposition des organisateurs de ces événements des stations de délestage, à répartir le long du parcours, permettant aux pratiquants de vider les déchets ramassés, dans des sacs PMC et des sacs pour les autres déchets.



* Bouteilles et flacons en **P**lastique, emballages **M**étalliques et **C**artons à boissons

L'OUTIL NUMÉRIQUE PRO-PRETÉ

À côté des actions de nettoyage dont le moteur est la participation citoyenne, Be WaPP mène également un certain nombre de projets avec pour objectif d'aider les communes à optimiser la gestion de leurs infrastructures de propreté.

Grâce à une application mise gratuitement à la disposition des communes et baptisée PRO-preté, un inventaire de toutes les infrastructures de propreté existantes sur le territoire communal peut être dressé, qu'il s'agisse de poubelles, de cendriers de rue ou de bulles à verre.

L'outil permet de décrire le matériel (capacité, matériaux, état...), de le localiser sur une carte et de générer des tournées de ramassage optimisées en fonction des points de passage inventoriés au moyen de l'application. Celle-ci permet également de repérer les points noirs de la commune (zone d'accumulation récurrente de déchets abandonnés) afin de les monitorer de manière régulière.

PROJET-PILOTE DE POUBELLES CONNECTÉES

En parallèle à l'application PRO-preté, un projet-pilote est actuellement mené dans 4 communes wallonnes, afin de tester l'intérêt d'un système de poubelles connectées. Placé dans une poubelle existante, un capteur fonctionnant à l'énergie solaire envoie régulièrement différents types de données à la commune via l'application PRO-preté.

La commune connaît ainsi à tout moment le taux de remplissage de ses poubelles. Elle peut ainsi adapter sa fréquence de ramassage en fonction des nécessités de vidange.



FIXMYSTREET WALLONIE

L'application FixMyStreet Wallonie a été développée dans le but de signaler à tout moment des incivilités en matière de propreté publique et d'en assurer la gestion. **Elle permet de géolocaliser l'endroit où l'incivilité est constatée, de transférer l'information aux services communaux compétents tout en notifiant en temps réel le suivi du traitement de cette incivilité.** Une centralisation de l'information facilite le traitement des plaintes et une meilleure répartition des tâches entre les services concernés. Cette application est en test dans quelques communes jusqu'au mois de septembre et sera ensuite proposée à toutes les communes qui souhaitent l'utiliser sur leur territoire.



FixMyStreet · Wallonie

Signalez les problèmes de malpropreté publique

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ

Be WaPP, en collaboration avec le Département du Sol et des Déchets du SPW, soutient également les communes en les aidant à créer un plan local de propreté. Il s'agit d'un cadre structurel, à l'échelle de la commune qui, sur base d'un diagnostic précis de la situation existante, fixe un plan d'actions concrètes accompagné d'objectifs et d'indicateurs de performance. **Cet outil permettra aux communes d'avoir une vision stratégique dans laquelle pourront s'inscrire toutes les actions envisagées.**



CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Un volet important des activités développées par Be WaPP est la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation afin de **conscientiser à la nécessaire amélioration de la propreté publique, de mettre en mouvement les citoyens ou tout simplement leur rappeler les bons gestes à respecter**. Ces campagnes soutiennent les actions opérationnelles menées sur le terrain.

De nombreuses actions sont également menées dans le cadre de partenariat : on peut citer une campagne visant à diminuer la malpropreté aux alentours des bulles à textiles avec le réseau « Ressources », une opération visant à améliorer la propreté publique sur une station-service avec différents partenaires privés ou encore une campagne avec des brasseurs visant à ne pas abandonner ses déchets après consommation.

PROJET-PILOTE DE REPRISE DES CANETTES ABANDONNÉES DANS LA NATURE

Un projet-pilote est actuellement en cours dans une vingtaine de communes wallonnes visant à **diminuer la présence de canettes abandonnées dans l'espace public**.

Chaque canette rapportée donne droit à une prime de retour de 5 centimes à faire valoir dans les commerces locaux des communes participantes, au travers de bons d'achat de 5 euros (obtenus en ramassant 100 canettes).

Deux scénarios de reprise de canettes usagées sont testés alternativement durant les deux ans du projet-pilote :

- Système de reprise automatisé à l'aide d'une machine spécifique
- Système de reprise manuel via le personnel communal

Les commerces participants ainsi que la localisation des machines et points de collecte communaux sont repris sur le site www.primeretour.be.



LA RÉPRESSION, UN PILIER À RENFORCER

Be WaPP, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie, a créé une plateforme d'échange de bonnes pratiques pour tous les agents de la propreté et souhaite s'investir dans la mise en œuvre du nouveau décret relatif à la délinquance environnementale.

POUR DES ÉCOLES PLUS PROPRES

Un label 'école propre' est proposé aux établissements scolaires afin qu'ils s'inscrivent dans une démarche approfondie de réflexion visant à **améliorer la propreté dans et aux alentours des écoles**. Parallèlement, des animations sont proposées à toutes les écoles afin de sensibiliser les élèves à une gestion responsable des déchets. Le corps enseignant n'a pas été oublié puisqu'une **médiathèque reprenant une multitude de sources et de documents relatifs à la thématique des déchets** est mise à disposition sur le site internet de Be WaPP, ainsi que des fiches pédagogiques.

3

ÉTUDES

Dans sa volonté de jouer un **rôle-pivot** en matière de propreté publique, **Be WaPP a commandité ou a participé à plusieurs études**. Celles-ci ont toutes été menées de manière indépendante et n'ont pas de lien particulier entre elles si ce n'est qu'elles ont toutes trait à la propreté publique.



ÉTUDE DE PERCEPTION DE BE WAPP

En juin 2018, Be WaPP a mandaté le bureau AQ RATE afin de mener une **étude de perception** par rapport à ses activités, auprès de 275 contacts privilégiés (262 communes wallonnes, l'Union des Villes et des Communes Wallonnes, les 7 intercommunales wallonnes de gestion de déchets, la Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets (Copidec) et le Département du Sol et des Déchets du SPW). 72% des organisations interrogées ont pris le temps de participer à cette étude. Les objectifs de cette étude de perception étaient de **déterminer la connaissance et la satisfaction générale par rapport à Be WaPP** et à ses activités, mais également d'identifier des éléments pouvant amener à améliorer l'action de Be WaPP.

Qu'en retenir ?

Be WaPP est perçue positivement et semble répondre aux attentes des publics interrogés. Une forte demande des communes vise à davantage de concertation et d'accompagnement, ainsi qu'à l'obtention de plus de moyens pour remplir correctement leur mission de salubrité. La répression reste sous-utilisée au vu de la difficulté à l'appliquer (moyen et formation insuffisants, pertinence du cadre légal) mais est essentielle pour aboutir à l'objectif poursuivi de diminuer la malpropreté.

Il est attendu de Be WaPP d'organiser une concertation entre les différents acteurs de la propreté publique afin de favoriser une meilleure cohérence des actions menées à l'échelle wallonne, de sensibiliser l'ensemble des publics-cibles et de favoriser l'échange de bonnes pratiques.



ÉVALUATION DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

En juillet 2018, à la suite d'une vaste campagne menée en 2017 et destinée à sensibiliser la population wallonne à adopter de meilleurs comportements en matière de propreté publique, Be WaPP a mandaté le bureau DEDICATED afin d'effectuer **une mesure d'évaluation et de mémorisation** de cette campagne, et plus spécifiquement, pour identifier les évolutions d'opinions et de comportements induits par la campagne et pour comprendre **la manière dont se profilent les citoyens en matière de propreté publique**.

Qu'en retenir ?

Les campagnes de sensibilisation de grande ampleur font sens pour une grande majorité de Wallons qui admettent qu'elles les incitent à réfléchir à leur comportement, voire à passer à l'action. La propreté publique est considérée par beaucoup comme une priorité parmi les éléments qui contribuent le plus à la qualité de vie d'un quartier. Interroger le citoyen quant à sa perception de la propreté en Wallonie amène à des résultats étonnants : si la propreté est souvent jugée satisfaisante dans sa rue, le citoyen considère majoritairement qu'à l'échelle de la Wallonie, la propreté n'est pas optimale. Les routes et voiries sont bien souvent jugées les moins propres. Enfin, les solutions préconisées par les citoyens interrogés portent en priorité sur l'éducation, l'amélioration de l'infrastructure (plus de poubelles plus visibles et en bon état), la sensibilisation, la répression et l'implication des commerces et des entreprises.



ÉVALUATION DES QUANTITÉS ET DU COÛT DE GESTION DES DÉCHETS SAUVAGES ET DÉPÔTS CLANDESTINS

En juillet 2018, après plus d'un an de développement, s'est finalisée **une étude visant à mettre en évidence les quantités de déchets sauvages et dépôts clandestins, ainsi que leur impact économique**. Cette étude diligentée par le Département du Sol et des Déchets du SPW a été réalisée par le bureau COMASE. Elle avait comme objectif principal de rassembler les données disponibles auprès des différents gestionnaires impliqués dans la gestion des déchets de l'espace public, de déterminer les indicateurs pertinents permettant d'évaluer et de caractériser les quantités et coûts de collecte des déchets sauvages et dépôts clandestins, tout en analysant la qualité des données collectées. Cette étude avait également pour cadre d'examiner la possibilité de réaliser un modèle informatique de collecte des données (en quantités et en coûts) relatives aux déchets sauvages et dépôts clandestins, en vue d'une évaluation annuelle des indicateurs retenus.

Qu'en retenir ?

Les quantités estimées de déchets sauvages et de dépôts clandestins s'élèvent à 30.623 tonnes et le coût de leur gestion (comprenant les coûts de prévention, de collecte et de traitement et ceux liés à la répression) est évalué à 84,6 millions d'euros. Ces chiffres pourraient être affinés si les communes et les autres acteurs de la propreté publique disposaient d'un enregistrement systématique, informatisé et précis de toutes leurs prestations, d'une séparation des flux de déchets, de toutes les pesées de déchets collectés, de tous les coûts d'investissement... Il serait dès lors souhaitable d'implémenter un dispositif de centralisation des données relatives aux flux de déchets, leur coût et leur quantité, à l'instar de ce qui se fait déjà dans le cadre de la collecte des déchets ménagers et du coût-vérité. Ce n'est qu'en connaissant mieux les données qu'il sera possible d'actionner les leviers de l'optimisation.



Les synthèses de ces différentes études sont disponibles sur le site www.walloniepluspropre.be/rapport-des-etudes/



ÉTUDE DES FACTEURS SOCIOLOGIQUES ET COMPORTEMENTAUX INFLUENÇANT LA MALPROPRETÉ PUBLIQUE

Au cours du second semestre 2018, le bureau ÉGÉRIE RESEARCH a réalisé **une étude sociologique, psychologique et comportementale**. Les objectifs de cette étude, par le biais de multiples contacts avec des citoyens, des experts et professionnels de la répression, étaient de **comprendre les causes qui incitent à l'abandon des déchets sauvages et de dépôts clandestins** tout en déterminant le profil-type des responsables de ces actes. L'étude avait également pour ambition de dégager des pistes et leviers pour arriver à un changement de comportement visant à réduire le phénomène de malpropreté publique.

Qu'en retenir ?

Pour beaucoup, l'espace public est un espace dont la responsabilité incombe aux pouvoirs publics et l'individu y adopte une attitude d'usager. Il n'y a pas un profil type d'incivique mais plusieurs : « l'aveugle » qui ne voit pas où est le problème, « la victime » qui n'a pas su faire autrement, « l'altruiste » qui rend à la nature ce qu'elle lui a donné, « le challenger » qui aime défier l'autorité et le « nihiliste » qui lutte contre le système.

Pour améliorer la propreté publique, il faut se réapproprié l'espace public, lui redonner une valeur équivalente à celle de l'espace privé; il faut mettre fin au sentiment d'impunité en appliquant des sanctions qui ne soient pas que financières, à l'instar de l'application de peines de substitution qui, d'une part, répondent à la critique de l'injustice sociale et, d'autre part, donnent du sens au geste à réparer; il faut renforcer l'éducation et la sensibilisation, notamment en mettant en évidence les effets négatifs de l'abandon de déchets dans la nature, sur la faune, la flore et sur l'environnement en général, plutôt que d'actionner « la peur du gendarme »; il faut que les fumeurs prennent conscience que le mégot est véritablement un déchet avec tous ses effets néfastes; il faut intégrer le tri et le recyclage dans les solutions proposées aux citoyens; il est important que la responsabilité soit partagée et dès lors que les commerces et entreprises s'engagent également en proposant des solutions à leurs consommateurs/clients; il incombe aux opérateurs de gestion de déchets dans les solutions qu'ils proposent aux citoyens (recyparcs...) à faire preuve d'empathie et de mieux comprendre leur réalité (heures d'ouverture élargies...).

4

CLÉS ET RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ PUBLIQUE EN WALLONIE

Outre l'impact négatif sur l'environnement et le cadre de vie, la malpropreté est un enjeu important puisque les coûts de gestion annuelle des déchets sauvages et des dépôts clandestins en Wallonie sont estimés à plus de 84,6 millions d'euros, pour une quantité de déchets estimée à un peu plus de 30.000 tonnes/an. Ce coût est supporté principalement par les villes et communes, ainsi que par le SPW Mobilité et Infrastructures.

Il est important de noter par ailleurs que la propreté des rues, des trottoirs et des espaces publics sont des éléments qui participent à la qualité de vie d'un quartier car ils figurent en tête parmi les préoccupations des citoyens, devant la sécurité et la tranquillité/le calme.

Toutefois, à l'heure actuelle, si nul n'est censé ignorer la loi, il faut reconnaître que le respect de la propreté publique n'est pas encore la norme dans la mesure où de nombreux citoyens considèrent encore trop souvent l'espace public comme un espace dont la responsabilité incombe uniquement aux pouvoirs publics.

Sur la base des études présentées dans le chapitre 3 et de l'expérience accumulée par Be WaPP, il a paru utile de mettre en exergue différents points d'attention pouvant jouer un rôle dans l'amélioration de la propreté publique.

Ces lignes directrices sont exposées ci-après.

« *La propreté publique est l'une des préoccupations majeures des citoyens par rapport à la qualité de vie de leur quartier* »



1 DYNAMISER LA PROPRETÉ PUBLIQUE AU TRAVERS D'UN CENTRE DE RÉFÉRENCE

En Wallonie, de nombreux acteurs sont actifs pour garantir le maintien de la propreté publique. Il s'agit, bien sûr, des 262 communes pour lesquelles le maintien de la salubrité publique relève directement de leurs compétences. Cette responsabilité concerne également les Intercommunales de Gestion des Déchets, le SPW Mobilité et Infrastructure, les Provinces, le TEC, Infrabel, Fost Plus, Ressources...

Il en ressort que les citoyens sont soumis à toute une série de messages ou d'actions relatifs à la propreté publique en provenance de nombreux émetteurs différents, avec parfois un manque de cohérence. Pour pallier ce phénomène, Be WaPP a déjà établi de nombreuses concertations avec les parties prenantes au maintien de la propreté publique et se propose d'amplifier ce processus afin de développer un maximum de synergies. De cette manière, le message transmis aux Wallons sera plus facilement identifiable et reconnaissable, et de ce fait, plus audible.

À travers ce rôle-pivot, Be WaPP, garante du bon usage de la bannière 'Wallonie Plus Propre', approfondit son expertise et peut ainsi se positionner comme un centre de référence en matière de propreté publique s'adressant tant aux professionnels qu'au grand public.

La nécessité d'un point de contact clairement identifié et facile d'accès a d'ailleurs été mise en évidence dans les études précitées, qui pointent :

- le besoin de mieux fédérer les actions menées par les différents acteurs de la propreté publique ;
- l'opportunité de l'existence d'une organisation centralisant toute l'information et ayant une vue sur toutes les actions menées en matière de propreté publique qui permettrait à tous les acteurs concernés, en s'adressant à elle, d'économiser du temps et d'être plus efficaces.



Be WaPP plaide pour être reconnue comme un centre d'expertise à même d'organiser une concertation avec tous les acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés, afin qu'une politique cohérente en matière de propreté publique soit menée à l'échelle de la Wallonie.

2 LUTTER CONTRE LA MALPROPRETÉ, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Selon l'étude sociologique et comportementale réalisée, le citoyen estime qu'il ne peut être considéré comme le seul responsable de la malpropreté qui est, à ses yeux, le fruit de notre société de consommation. C'est pourquoi le citoyen attend que tous les acteurs qui y jouent un rôle s'investissent également dans la lutte contre la malpropreté et les aident à adopter les bons gestes.

Vouloir améliorer l'état de propreté de la Région nécessite des moyens financiers adéquats. Aujourd'hui, les moyens alloués à l'asbl Be WaPP proviennent uniquement des secteurs mettant des produits emballés sur le marché (Fost Plus, Fevia et Comeos). Or, les déchets abandonnés dans l'espace public ne se limitent pas aux emballages. Comme l'a encore démontré le dernier Grand Nettoyage de Printemps, la composition des déchets rencontrés est fort diverse et engage la responsabilité d'une multitude d'acteurs.

On peut certainement penser à des secteurs tels que le tabac ou encore les chewing-gums, mais la liste des déchets retrouvés dans l'espace public est vaste et variée.

Outre une approche « produit », il conviendra également de se pencher sur les secteurs susceptibles de jouer un rôle dans la malpropreté publique (ex. : secteurs du transport, de la construction, ...).

Si le secteur de l'emballage a ouvert la voie, il est temps d'envisager une répartition 'élargie' des charges de manière à ce que l'assiette des contributeurs à la lutte contre la malpropreté s'accroisse et se répartisse de manière juste entre toutes les parties prenantes.

La lutte contre la malpropreté doit être considérée comme une responsabilité partagée entre les citoyens, les pouvoirs publics, le monde de l'entreprise

responsable des produits ou des biens mis à disposition des consommateurs, ainsi que les obligataires de reprise. Dans cet esprit, il incombe aux autorités politiques de faire participer l'ensemble des secteurs portant une part de responsabilité dans la malpropreté de manière à ce qu'ils contribuent au plan d'actions pour une Wallonie Plus Propre et qu'ils induisent les changements d'attitudes et de comportements attendus.

Pour certains secteurs d'activités, on peut imaginer qu'une 'responsabilisation' puisse aussi se traduire

par des actions opérationnelles ou de sensibilisation. On peut également envisager, dans le chef des entreprises qui mettent des produits sur le marché, une responsabilité 'préventive' qui pourrait se traduire par une réflexion au niveau de la fin de vie d'un produit (notamment une analyse de sensibilité à la malpropreté) et à la manière d'inciter les consommateurs à s'en débarrasser de manière respectueuse de l'environnement.



Be WaPP plaide pour que toutes les parties co-responsables de la malpropreté publique assument leur part de responsabilité et contribuent à l'effort dans le cadre d'une répartition équitables des charges.

3 MESURER POUR OPTIMISER

Selon les études réalisées, les citoyens ont l'impression que la Wallonie est sale alors qu'ils jugent leur quartier comme étant généralement propre, ce qui témoigne de la difficulté de concilier perception et réalité. L'état de la propreté publique en Wallonie nécessite une meilleure connaissance d'indicateurs de terrain. Il est important dès lors de doter les communes wallonnes d'un outil de mesures récurrentes qui permettra d'appréhender tant la quantité que la nature des déchets sauvages et des dépôts clandestins rencontrés dans l'espace public. Ces informations aideront notamment à orienter les politiques à mener.

À ce titre, Be WaPP propose que l'ensemble des acteurs concernés soient invités à utiliser un canevas informatisé qu'elle a développé et qu'elle pourrait mettre à leur disposition, dans un cadre collaboratif avec le Département du Sol et des Déchets du SPW.

Par ailleurs, il convient d'avoir une vue plus claire sur les coûts de gestion de la propreté (vidange des poubelles, ramassage et balayage de rue...) et la quantité de déchets liée à cette gestion. Les données opérationnelles de l'ensemble des acteurs concernés par la propreté sont donc essentielles pour mieux cerner la problématique.

Il faut donc encourager les acteurs concernés à monitorer les moyens mis en oeuvre, les coûts afférents et les quantités collectées dans le cadre précis de la gestion de la propreté publique (tout autre déchet étant exclu).

À cet égard, il conviendrait que toutes les informations identifiées soient centralisées au sein d'un même dispositif. De cette manière, il deviendra alors possible de viser à optimiser certains paramètres afin notamment d'augmenter l'efficacité des actions menées, au travers du suivi d'indicateurs de performance.



Be WaPP plaide pour la mise en place d'un tableau de bord de la propreté publique reposant sur un panel d'indicateurs qui permet d'avoir une vue sur la quantité, la nature et le coût des déchets sauvages et dépôts clandestins trouvés dans l'espace public.

4 ANCRER LA PROPRETÉ PAR L'ÉDUCATION AUPRÈS DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

L'éducation est citée à maintes reprises dans les études comme étant une des clés pour mener à un changement des mentalités. Pour y parvenir l'enseignement doit considérer le respect de la propreté publique comme une valeur citoyenne à mettre en exergue.

Be WaPP veut encourager les établissements scolaires à vivre cette valeur en s'inscrivant dans une démarche d'école plus propre voire d'école durable. Il s'agit ici d'une approche destinée à tous les réseaux et à tous les niveaux d'enseignement qui consiste en une mixité d'outils didactiques, de supports de sensibilisation, d'amélioration des infrastructures permettant de mieux gérer les déchets à l'école et d'une participation à des activités pratiques de ramassage. En effet, être sensibilisé dès le plus jeune âge influencera durablement le comportement.

Il convient également d'introduire la propreté publique dans les programmes scolaires des différents niveaux d'enseignement par le biais de contenus pédagogiques dédiés.

D'autres modes d'approches éducatives peuvent également être envisagés dans des cas plus spécifiques tels que :

- l'intégration d'un volet relatif à la gestion des déchets dans la formation des enseignants ;
- la formation continue en matière de gestion des déchets pour des publics fragilisés (par ex. parcours d'intégration pour les primo-arrivants) ;
- l'éducation à la propreté dans le cadre d'une peine alternative à une amende pour abandon de déchets dans l'espace public.



Be WaPP prône l'intégration de la propreté publique dans les programmes scolaires ainsi que sa reconnaissance en tant que valeur citoyenne dans le cadre d'une approche éducative large.

5 RESPONSABILISER L'ENSEMBLE DES GESTIONNAIRES DU MAINTIEN DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

La gestion de la propreté relève non seulement des communes mais également d'autres acteurs tels que le SPW, responsable du réseau structurant, Infrabel, le TEC... Il est donc primordial que ces acteurs assument leur part de responsabilité en veillant au maintien de la propreté dans leur domaine de compétence.

Lorsque certains de ces acteurs sont actifs sur un même territoire, il est essentiel qu'ils se concertent

afin de tendre vers une gestion opérationnelle optimale de la propreté.

Construire un cadre structurant entre ces gestionnaires est dès lors nécessaire. À cet égard, Be WaPP préconise la création d'un espace de dialogue et de concertation en vue de fixer les modalités pratiques, structurelles et durables du partage des responsabilités.



Be WaPP plaide pour la mise en place d'un espace de dialogue et de concertation entre les différents acteurs en charge du maintien de la propreté afin d'identifier et de répartir leurs responsabilités.

6 GÉNÉRALISER L'USAGE D'UN PLAN LOCAL DE PROPRETÉ

Il est essentiel que chaque commune se dote d'un Plan Local de Propreté qui lui permette de bâtir une stratégie de lutte, à moyen et long terme, contre la malpropreté. Ce plan aura entre autres pour objectifs de :

- établir un diagnostic de l'état de propreté du territoire ;
- fixer des actions prioritaires à mener en agissant notamment sur des lieux-cibles et des groupes-cibles ;
- fixer des objectifs pour chaque action ;
- travailler sur base d'une approche globale et intégrée (prendre en compte tous les types de nuisance et les différents piliers de la propreté publique) ;
- mesurer des indicateurs de performance ;
- impliquer et coordonner toutes les parties prenantes.



Be WaPP plaide pour que les 262 communes de Wallonie se dotent d'un Plan Local de Propreté de manière à intégrer la lutte contre la malpropreté dans la stratégie globale de la commune.

7 INSCRIRE LA LUTTE CONTRE LA MALPROPRETÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les déchets sauvages et les dépôts clandestins sont bien souvent constitués de déchets potentiellement valorisables. Aujourd'hui, bien trop souvent, tous ces déchets lorsqu'ils sont ramassés se retrouvent à l'incinérateur sans tri préalable. Be WaPP, à travers les actions qu'elle initie, encourage le tri et le recyclage que ce soit au niveau du Grand Nettoyage de Printemps, des Ambassadeurs de la Propreté ou encore lors des marches ou courses à pied auxquelles elle collabore. L'objectif est de conjuguer la lutte contre la malpropreté publique et l'économie circulaire.

Il convient donc d'encourager lorsque cela s'avère possible :

- la mise en place de poubelles publiques permettant le tri, là où cela se justifie ;
- le ramassage sélectif des déchets sauvages : utilisation de balayeuse permettant le tri ou de chariot manuel à deux compartiments ;
- le tri des dépôts clandestins ;
- le recyclage de toutes les fractions pouvant être valorisées.

Pour y arriver, il conviendra de mener des projets pilotes avec les acteurs du recyclage que sont les Intercommunales de gestion de déchets, les obligataires de reprise (Fost Plus, Recupel, Recytre..) et d'autres opérateurs actifs dans le domaine.



Be WaPP plaide pour associer maintien de la propreté publique et économie circulaire en favorisant le tri et le recyclage des déchets sauvages et des dépôts clandestins.



8 MIEUX FORMER LES GARDIENS DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE

Ils sont des milliers à sillonner les rues, parcs et routes afin de maintenir la Wallonie propre. Ainsi, les ouvriers – équipés de pinces et de sacs, de chariots à bras, d'aspirateurs de rue, de balayeuses, de camions plateaux –, les policiers, les agents constatateurs, les agents sanctionnateurs, les gardiens de la paix, les stewards urbains, les agents du DPC (Département de la Police et des Contrôles), du DNF (Département de la Nature et des Forêts) ... agissent quotidiennement en faveur d'une Wallonie plus propre.

L'opportunité doit être offerte à tous ces agents de suivre des formations qui leur permettent de remplir leur mission en faveur de la propreté publique de la manière la plus sûre et la plus efficace possible.

Pour permettre à ces hommes et femmes de remplir au mieux les tâches qui leur sont dévolues, Be WaPP plaide pour la création d'une académie de la propreté publique qui leur permettra de se familiariser avec les nouveaux équipements et technologies, d'être tenus au courant des bonnes pratiques et de faire partie d'un réseau d'agents investis pour plus de propreté.

Particulièrement pour les agents de la répression, il est impératif non seulement qu'ils connaissent les évolutions de la législation en vigueur, mais surtout qu'ils soient formés aux techniques de recherche d'indices, à la rédaction de PV, à la communication non-violente...



Be WaPP plaide pour la formation continue des gardiens de la propreté et pour la création d'une académie de la propreté publique.

9 LEVER LE SENTIMENT D'IMPUNITÉ AU TRAVERS D'UNE POLITIQUE RÉPRESSIVE EFFICACE

Des études commanditées, il ressort que malgré tous les efforts déployés, il subsistera toujours une part d'individus récalcitrants à changer de comportement. Pour ces personnes, seule une répression réelle et efficace est dissuasive. Dans ce cadre, Be WaPP propose d'établir un cadastre des moyens humains et réglementaires existants, par niveau de pouvoir et de compétence (commune, province, région), en vue d'optimiser et de dynamiser un réseau d'agents en charge de la gestion des incivilités environnementales. À cet égard, Be WaPP, en collaboration avec l'UVCW, a d'ores et déjà développé une plate-forme informatique de manière à offrir à ces agents un lieu de réseautage et d'échanges d'informations.

Le nouveau décret relatif à la délinquance environnementale prévoit des mesures alternatives à l'amende administrative. Cette disposition, au rôle éducatif certain, entraîne une prise de conscience de la portée de l'acte

incivique posé. Ce type de peine est également une réponse alternative à la sanction financière considérée par certains comme une injustice sociale. Be WaPP souhaite encourager cette pratique, voire l'intégrer dans les actions qu'elle soutient ou met en place.

Par ailleurs, il est essentiel que les citoyens soient régulièrement sensibilisés au comportement 'propre' en leur rappelant les solutions (poubelles, cendriers, recyclage, ressourceries...) et les sanctions existantes afin d'éviter le syndrome du 'Je ne savais pas...'. Cette recommandation exprimée par les experts est également partagée par les citoyens interrogés. Dès lors, à l'instar des campagnes de contrôle de vitesse, Be WaPP soutient le principe de l'organisation annuelle d'une semaine de la répression, au cours de laquelle toutes les instances en charge de délivrer des sanctions en matière de propreté publique conjuguent leurs efforts pour un maximum de visibilité sur le terrain.



Be WaPP plaide pour la constitution et la dynamisation d'un réseau d'agents en charge de la gestion des incivilités en matière de propreté publique, pour le recours approprié aux peines alternatives ainsi que pour l'organisation d'une semaine de la répression.

10 FAVORISER L'INNOVATION COMME MOTEUR DE CHANGEMENT

Be WaPP encourage les autorités locales à expérimenter de nouvelles technologies et met à leur disposition des outils innovants. On peut citer par exemple l'application PRO-preté qui permet de géolocaliser les poubelles publiques et autres infrastructures liées à la gestion des déchets.

Be WaPP a également initié un projet pilote avec 4 communes qui a pour objet la mise en place de capteurs sur des poubelles existantes permettant de connaître en temps réel le niveau de remplissage de ces infrastructures, de manière à éviter qu'elles ne débordent. Ces informations permettent d'optimiser les parcours de collecte tout en faisant gagner du temps au personnel communal et en réduisant les trajets, et donc les émissions de CO₂.

Une autre innovation en phase de test et bientôt disponible pour toutes les communes est l'application FixMyStreet Wallonie qui permet de signaler aux

services communaux, par le biais d'une photo géolocalisée, l'existence de dépôts de déchets dans l'espace public. Cet outil centralise l'ensemble des incivilités signalées et permet une gestion appropriée de celles-ci. Après la phase de test, pour les communes qui en font la demande, cette application sera ouverte au grand public, afin que celui-ci participe aux signalements des déchets abandonnés.

Il convient également d'appréhender l'introduction de nouveaux modes de collecte (par exemple les recyclages mobiles ou le rôle accru des Ressourceries) et de nouvelles infrastructures (poubelles de tri, conteneurs enterrés...).

Enfin, il convient d'encourager toutes les entreprises à réfléchir anticipativement à une fin de vie responsable de leurs produits et/ou emballages et à inciter leurs consommateurs/utilisateurs à faire usage des solutions de gestion des déchets mises à leur disposition.



Be WaPP plaide pour davantage d'innovation au niveau communal ou supra-communal dans le cadre de la gestion de la propreté publique et encourage l'ensemble des entreprises à faire preuve de créativité et d'originalité afin de minimiser l'impact de leurs produits et/ou emballages sur la propreté.



Ce livre blanc a été conçu et édité en juin 2019 par

Be
WaPP

une asbl créée et soutenue par

Fostplus 

Fevia
Wallonie

comeos

